



Problème sur site de vente en ligne

Par **nicoprob**, le **22/07/2015** à **09:33**

BonjourrrnTout d'abord je ne sais pas si je suis sur le bon forum.rnrn Il y a quelques jours j'ai contacté une personne sur un site de petite annonce en ligne d'une paires de bottes féminines (je précise que je suis homme travesti pour certaines occasion), après échange avec la personne sur une éventuelle transaction et quelques questions sur d'autres articles / vêtements qu'elle pouvait vendre. rnrnJ'ai au final décider le jour même lui indiquer que je ne souhaitais plus lui acheter ces bottes La personne c'est alors énerve et m'a indiqué vouloir mener sa petite enquête et porter plainte contre moi pour harcèlement pour lui avoir fait perdre du temps avec mes questions inutiles et en m'assimilant à un pervers en m'indiquant qu'elle était gendarme et qu'elles connaissait très bien les lois et le code pénal rnrnCette histoire de harcèlement me fait un peu peur , sachant que j'ai simplement poser des questions sur des articles en ventes en restant courtois et poli et n'ai rien fait d'illégal à ma connaissance.rnPouvez vous m'indiquez si cette plainte pourrait être recevable et ce que je risque pour juste avoir poser des questions sur des articles en vente. J'ai également lu qu'elle pouvait déposer plainte contre X auprès du procureur de la république.rn Merci pour vos avis et conseil.rnSi vous avez besoin d'autres éléments pour un conseil , je peut y répondre N

Par **Tisuisse**, le **29/07/2015** à **12:27**

Bonjour,rnrnCette vente n'est pas en rapport avec ses fonctions de gendarme donc aucun risque.

Par **nicoprob**, le **29/07/2015** à **12:31**

De plus au final je ne pense pas qu'elle soit reellement gendarme